

Le 15 juillet 2020

**Partenariat entre le groupe Avril et Royal DSM pour le développement de la protéine de colza à Dieppe**

**Avril, quatrième groupe agroalimentaire français et Royal DSM, entreprise mondiale à vocation scientifique spécialisée dans la nutrition, la santé et les modes de vie durables viennent d’annoncer le lancement en France d’un projet d’extraction de protéines de colza pour le marché alimentaire mondial. Cet accord permet de satisfaire la demande mondiale croissante en protéines végétales. Le premier site industriel dédié à l’extraction de protéines sera construit à Dieppe, site détenu par Saipol, filiale du groupe Avril.**

*« Je me félicite que le partenariat entre les groupes Avril et DSM autour de la construction de cette nouvelle usine à Dieppe soit aujourd’hui définitivement entériné. Ce projet, que la Région accompagne financièrement à hauteur de 4 millions d’euros au total, créera 60 emplois sur le site au démarrage de la production en 2022 et 20 à 30 emplois indirects en Normandie. A l’heure où notre économie est durement frappée par la crise sanitaire, c’est une bonne nouvelle dont il convient collectivement de se réjouir »* déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Cette alliance s’intègre dans le cadre d’un projet industriel ambitieux de création d’une filière dédiée à la protéine pour l’alimentation humaine. Celle-ci contribuera à réduire la dépendance en protéines de la France et de l’Europe.

Ces protéines de haute qualité nutritive pourront fournir aux consommateurs du monde entier des alternatives aux produits carnés et laitiers. En effet, les protéines sont un élément essentiel d'une alimentation saine. Leur production devra être augmentée, alors que la population mondiale s’achemine vers les 10 milliards d'habitants d'ici 2050.

Une unité de production de biométhane contribuera à alimenter le réseau public local et à réduire l’empreinte environnementale du site.

En relation étroite avec la Région Normandie qui apporte son soutien financier (1,56 million d’euros votés lors de la Commission permanente en juin en faveur de la SCA Avril, le complément sera voté à une prochaine commission), la Mairie de Dieppe, Ports de Normandie, les services de l’Etat et l’écosystème local, le site sera reconverti afin d’accueillir les différentes unités industrielles. Les travaux seront lancés dès l’été ; la production sera effective au premier trimestre 2022. L’implantation de cette usine générera 60 nouveaux emplois.

Contact presse : Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr – 06 13 99 87 28